



# Philancia

initiatives solidaires et durables

En vous engageant à nos côtés, vous participez activement à un projet porteur d'avenir, vous agissez concrètement pour la santé et le « mieux vivre » à la Réunion et dans l'Océan Indien.

*Philancia, fonds de dotation régi par la loi du 4 août 2008, déclaré en préfecture de Saint-Denis, publié au Journal Officiel du 2 juillet 2011.*

Soutenir  
le Fonds Philancia,  
c'est croire que  
chacun d'entre  
nous a le pouvoir  
d'agir aujourd'hui  
pour la santé  
de tous demain.



## Notre vision

La progression des maladies ODHIR (Obésité, Diabète, Hypertension, Insuffisance rénale) est un enjeu majeur de santé publique dans la zone Océan Indien et dans le monde entier.

Ce sont des maladies graves, invalidantes et mortelles si elles sont tardivement dépistées.

Le Fonds de dotation, Philancia se positionne comme un acteur social de nouvelle génération, légitime, indépendant et apporte une réponse innovante à ces problèmes.

## Notre approche

Une prise de conscience des populations et un changement durable des comportements vis-à-vis de ces maladies.




Des énergies et des ressources pour faire avancer la recherche, prévenir, éduquer et accompagner les populations de l'Océan Indien.

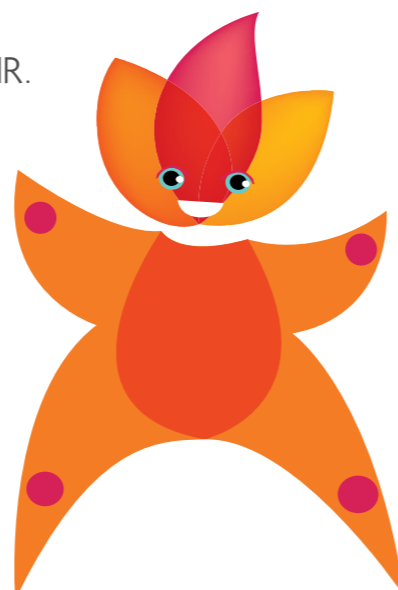
Une réflexion permanente sur l'approche des problématiques de santé publique.  
Et pour demain, un nouveau modèle de solidarité dans l'ensemble des régions ultrapériphériques.

## Notre programme

Philancia soutient des actions de prévention grand public tout au long de l'année.

3 axes d'intervention prioritaires :

-  Développer la recherche pour mieux anticiper l'arrivée des complications liées aux ODHIR.
-  Améliorer la communication entre les patients et le personnel de santé afin de mieux soigner.
-  Favoriser le mieux vivre au quotidien avec les ODHIR.



Pour mener à bien  
les projets que  
nous soutenons  
ou que nous  
portons, nous  
avons besoin  
de vous.

Votre soutien est essentiel pour garantir le succès de ces programmes.

Vous pouvez effectuer vos dons en ligne ou télécharger un bulletin de souscription sur le site internet [www.philancia.fr](http://www.philancia.fr)

Les réductions d'impôt :

**Impôt sur le revenu** (pour les particuliers) :  
Je bénéficie d'une économie d'impôts et recevrai un reçu fiscal me permettant de faire valoir mes droits à la déduction auprès de l'administration fiscale. La réduction d'impôt est égale à 66% du don. Par exemple, un don de 1000€ ne coûte que 340€ ; celui de 100€ ne coûte que 34€. Cette réduction est retenue dans la limite de 20% du revenu imposable, l'excédent éventuel peut être reporté sur cinq ans.

**Impôt sur les sociétés** (pour les entreprises) : la réduction d'impôt est égale à 60% du don. Par exemple, un don de 3000€ ne coûte que 1200€. Cette réduction est retenue dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires, en cas de dépassement de ce seuil, l'excédent est reporté sur les 5 exercices suivants.

Un fonctionnement  
pensé de façon  
optimale avec  
une organisation  
transparente  
et légitime

Un Conseil d'administration indépendant composé de 7 membres de personnalités légitimes et engagées,

Un Comité éthique et scientifique présidé par Arnaud BOURDE.

Et enfin des partenaires représentatifs du milieu associatif régional.



# Vous avez un projet ?

C'est le comité éthique et scientifique de Philancia qui sélectionne les projets sollicitant un soutien en veillant à leur adéquation avec les orientations stratégiques définies puis en les soumettant aux membres du Conseil d'administration.

Vous pouvez nous faire parvenir votre dossier, en français, soit par e-mail, soit par courrier. Le formulaire est à télécharger sur le site internet du Fonds de dotation Philancia.

# Vous désirez vous investir dans Philancia ? Agir pour une cause ?

Inscrivez-vous en nous précisant votre profil et vos souhaits dans le document disponible sur le site.

Ces informations nous seront utiles pour vous proposer des missions qui vous correspondent.

## Contacts :

Marie-Rose WON FAH HIN  
Déléguée Générale  
Tél. : 06 92 05 05 93  
E-mail : [mrwonfahhin@philancia.fr](mailto:mrwonfahhin@philancia.fr)

Philancia  
73, rue des navigateurs  
97434 Saint Gilles-les-bains  
[contact@philancia.fr](mailto:contact@philancia.fr)

[www.philancia.fr](http://www.philancia.fr)

